

DÉSIGNATION DES SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS DE DROIT DES CONSEILS MUNICIPAUX EN VUE DE L'ÉLECTION DES SÉNATEURS

DÉCLARATION DE CHOIX n° ...1... / ...1...¹ annexée au procès-verbal des opérations électorales

Nom et prénom du délégué de droit	Liste choisie pour la désignation de son suppléant en cas d'empêchement	Signature du délégué
Monsieur Jean-Jacques GUILLET	Liste « Aimer Chaville »	
Monsieur Hervé LIEVRE	Liste « Aimer Chaville »	
Monsieur David ERNEST	Liste « Les écologistes »	
Madame Doriana CHEVRIER	Liste « Aimer Chaville »	
Monsieur Michel BES	Liste « Aimer Chaville »	
Monsieur Jacques BISSON	Liste « Aimer Chaville »	
Madame Isabelle CHAYE-MAUVARIN	Liste « Les écologistes »	
Monsieur Hubert PANISSAL	Liste « Aimer Chaville »	
Madame Bérengère LE VAVASSEUR	Liste « Aimer Chaville »	
Monsieur Nicolas TARDIEU	Liste « Les écologistes »	
Monsieur Patrick TRUELLE	Liste « Aimer Chaville »	
Madame Annie RE	Liste « Aimer Chaville »	
Madame Corinne SAVARY	Liste « Les écologistes »	
Monsieur Pierre DUBARRY DE LA SALLE	Liste « Les écologistes »	
Monsieur Eric CHENU	Liste « Les écologistes »	
Monsieur Luc MAUVARIN	Liste « Les écologistes »	
Madame Isabelle DORISON	Liste « Les écologistes »	
Monsieur Walid FEGHALI	Liste « Aimer Chaville »	
Monsieur Marc GIRONDOT	Liste « Aimer Chaville »	
Madame Brigitte PRADET	Liste « Aimer Chaville »	
Monsieur Paolo ANTONIO	Liste « Aimer Chaville »	
Madame Nathalie NICODEME-SARADJIAN	Liste « Aimer Chaville »	
Madame Cindy SCHWEITZER	Liste « Aimer Chaville »	
Madame Monique COUTEAUX	Liste « Vivons Chaville »	
Madame Catherine FRESCO	Liste « Vivons Chaville »	
Monsieur Thierry BESANCON	Liste « Vivons Chaville »	
Monsieur Rodolphe BARBIER	Liste « Vivons Chaville »	
Monsieur Cédric TURINI	Liste « Vivons Chaville »	
Monsieur Jonathan DENUIT	Liste « Vivons Chaville »	

Fait à Chaville....., le 9 juin 2023

Le maire (ou son remplaçant),

Jean-Jacques GUILLET

Les membres du bureau,

Michel BES

Hubert PANISSAL

Le secrétaire,

Anne-Louise MESADIEU

Jonathan DENUIT

Cédric TURINI

¹ Dans les communes de 30 000 habitants et plus, utiliser plusieurs feuilles de déclaration de choix.